M. Mounkalla Nouhou Hamani

Note verbale

[Original: French]

La Mission Permanente du Niger auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, et en référence à sa note verbale n°ICC-ASP/10/S/04 du 07 février 2011, a l'honneur de l'informer de la décision du Gouvernement nigérien de présenter la candidature de Monsieur Nouhou Hamani Mounkalla, magistrat, au poste de juge à la Cour au titre de la Liste A.

Le curriculum vitae de l'intéressé est joint à la présente.

* * *